

La Laïcité, meilleure arme contre le racisme Samuel Mayol

Le sujet de la laïcité dans notre pays fait référence à notre conscience collective. Il est le ciment de notre cohésion nationale et de notre capacité à vivre ensemble et à nous unir sur l'essentiel.

La laïcité est en effet inscrite dans nos traditions depuis la Révolution et est au cœur de notre République. C'est précisément le fait que la laïcité a été un long processus au cours de notre histoire que ce principe est désormais profondément ancré dans nos valeurs collectives.

Force est de constater que l'unité de notre pays a été un travail de longue haleine, depuis les origines de la monarchie jusqu'aux événements tragiques du XX^{ème} et XXI^{ème} siècle.

Alors que la religion s'est confondue avec la monarchie et les affaires de l'État, la liberté religieuse et la séparation des Églises et de l'État se sont peu à peu imposés entre l'Édit de Nantes et la loi de 1905.

De l'abolition des privilèges, la nuit du 4 août 1789¹, à celle de l'esclavage le 27 avril 1848², la République a affirmé avec force sa volonté de mettre en place l'égalité et la justice sociale.

Les droits de l'homme et du citoyen ont été progressivement conquis, consolidés, approfondis, depuis la déclaration de 1789 jusqu'à leur inscription dans le préambule de la constitution de 1946, puis celle de 1958.

C'est donc progressivement que nos valeurs se sont peu à peu imposées comme une évidence : la liberté du citoyen d'aller et de venir, de vivre ici ou là, de croire ou de ne pas croire, de pratiquer une religion, de ne pas en pratiquer ou d'en changer, mais également la liberté de penser, de manifester, de s'exprimer, de se révolter.

L'égalité entre tous, enfants, femmes, hommes à travers des lois garantissent désormais un certain nombre de droits universels.

Cette égalité, fondée sur l'abolition des races, de l'esclavage et des privilèges a organisé notre pays autour d'un principe fondamental : la République est une et indivisible. Il n'y a donc pas de caste, de classes sociales ou je ne sais quelle autre classification.

Mais depuis quelques années, on assiste, j'ai même envie de dire on est victime d'une inversion totale du combat. Être laïque serait donc être raciste et intolérant. Racisme, intolérance, xénophobie, islamophobie sont des accusations quotidiennement proférées contre les défenseurs de notre laïcité uniquement pour revendiquer le fait que nous souhaitons séparer le religieux du civil dans l'espace public ou, pire, parce que nous critiquons et combattons les pratiques misogynes, intégristes, et homophobes de certains religieux.

¹ Cette nuit du 4 août 1789, l'assemblée constituante abolit les privilèges féodaux dans la salle des menus plaisirs. Pour illustrer cet événement, Charles Monnet réalisera une estampe visible actuellement à la BnF.

Une autre illustration de cette nuit du 4 août, sous forme de haut relief en bronze réalisé par Léopold Morice, se trouve sur la statue de la République à Paris.

² Cet événement sera représenté en 1849 dans un tableau de François-Auguste Biard « L'abolition de l'esclavage », actuellement visible au Château de Versailles

Comment la France qui a tenu bon face à l'église et au clergé lorsqu'il s'agissait de séparer la religion de l'État, peut-elle être si dubitative voire hésitante lorsqu'il s'agit d'en appliquer les mêmes principes à d'autres religions.

La France, qui depuis Olympe de Gouges, défend le droit des femmes au même titre que celui des hommes se doit aujourd'hui de les défendre toutes et d'empêcher des religieux excessifs voire intégristes de remettre en cause leur droit ou leur égalité au sein de la société.

Mais affirmer tout cela aujourd'hui fait de nous des personnes racistes et intolérantes. Et même si des militants laïques aujourd'hui se battent de fait contre le racisme, leur combat est non seulement mal compris mais il est même déformé et détourné.

Dans ce contexte toute décision prise par notre pays est suspecte. Quoi qu'on fasse pour lutter contre le racisme, toute décision prise pour combattre les discriminations seront, quoi qu'il arrive, considérées comme racistes. Même les associations qui luttent activement pour les droits humains sont renvoyées vers des accusations de racisme et même de collaboration avec un État raciste.

Dans ces conditions on voit bien à quel point ce procès est ridicule pour ne pas dire d'ailleurs inadmissible. Comme le résume si justement Caroline Fourest³ : « *Hier, les minoritaires se battaient ensemble contre les inégalités et la domination patriarcale. Aujourd'hui, ils se battent pour savoir si le féminisme est "blanc" ou "noir" ».*

À écouter les adeptes de ces théories, le racisme n'est donc pas uniquement un certain nombre de comportements individuels inacceptables, déviants et anormaux. Ils prétendent même que l'État français, en se réfugiant dans la certitude que le racisme n'est que « *individuel* » a laissé s'installer un racisme systémique.

Et d'après eux le fondement de ce racisme d'État, sur fond de colonialisme est lié aux lois fondamentales de notre pays notamment celle de la laïcité. Rejetant dans une opposition identique les deux camps qui s'opposent à l'époque sur la laïcité, ils considèrent tant Maurice Allard qu'Aristide Briand comme des ennemis des religions et par conséquent comme des personnes animées par une certaine forme de racisme.

C'est ce que Philippe Marlière résume ainsi :

« Deux conceptions de la laïcité ont été mises en échec par la loi de 1905. La première justifie la laïcité au nom de la lutte contre les religions jugées « obscurantistes ». À la chambre des députés, le socialiste Maurice Allard défend la séparation des églises et de l'État au nom d'un combat antireligieux car, selon lui, la religion est un « fléau » comparable à celui de l'alcool. Dans le droit fil de la Convention (1792–1795), ce courant souhaite achever la déchristianisation de la France. En réalité, ce qui est souhaité c'est une intervention de l'État pour imposer l'athéisme et supprimer la religion. La loi de 1905 écarte ce point de vue mais il est demeuré influent par la suite, notamment au sein d'une gauche matérialiste est athée qui se réfère de manière erronée aux écrits de Karl Marx sur la religion.

³ Caroline Fourest : « Génération offensée » - éditions Livre de Poche - 2021

Ce courant entend également étendre le devoir de neutralité à l'espace public et aux citoyens, alors que la loi de 1905 ne l'impose qu'aux institutions et aux agents de l'État. Les députés anticléricaux estiment que la liberté de conscience ne vaut pas pour la religion car cette dernière est jugée inférieure aux autres convictions, notamment l'athéisme. En somme il s'agit ni plus ni moins, de supprimer l'influence sociale de la religion, si ce n'est son existence même. La seconde conception de la laïcité repoussée par le législateur en 1905 peut être qualifiée de « gallicane ». Ses partisans entendent séparer le catholicisme français de la papauté et organiser une stricte tutelle de l'État sur les religions. Issue de la politique religieuse des rois de France, cette tradition pose le principe de l'intervention de l'État dans les affaires religieuses et s'engage à protéger le catholicisme, en tant que religion d'État. La conception gallicane de la laïcité partage avec la laïcité anti religieuse l'idée selon laquelle les signes religieux doivent être interdits dans la sphère publique : hier la soutane des prêtres ou les habits des religieuses, aujourd'hui le hijab ou la barbe « ostentatoire ». Un bon citoyen devrait s'habiller « comme tout le monde » et évoluer dans un espace public homogène sur les plans culturel et culturel, où tous les citoyens se ressemblent. Symbole d'allégeance à une religion, l'habit est supposé diviser la communauté nationale. Empreinte de conservatisme, cette conception de la laïcité penche fortement du côté d'un ethnocentrisme hostile à la diversité des cultures et des religions »⁴.

Ce que les partisans de ces théories reprochent en réalité à l'État et à la laïcité, c'est de ne pas traiter de façon égale tous les racismes.

L'État français ne traiterait pas de façon égale toutes les formes de discrimination.

C'est en tout cas le procès fait à la laïcité, accusé de favoriser une religion par rapport aux autres, à l'instar de ce qu'écrit Philippe Marlière (mettre auteur) :

« Longtemps revendication de la gauche radicale puis socialiste, la laïcité est devenue une valeur qui est désormais vivement défendue par la droite. Ce phénomène de droitisation progressive a pris un siècle mais il est désormais particulièrement évident depuis une trentaine d'années. On peut d'ailleurs qualifier la laïcité française de « Catho-laïcité » tant celle-ci favorise de facto la religion catholique par rapport aux autres religions monothéistes (protestantisme, judaïsme, islam). »

Et pourtant, si il y a bien une religion qui a perdu tous ses privilèges et prérogatives au cours des siècles de laïcisation de la France, c'est bien le catholicisme.

Cette critique avait été faite au début du XXème siècle vis-à-vis du catholicisme. Tel que cela a été décrit dans la première partie de ce livre, les tensions qui ont accompagné la publication de cette loi ont été nombreuses.

Les catholiques, à l'époque avaient, eux aussi l'impression et le sentiment que cette loi était contre eux. Ils le ressentaient d'autant plus, d'ailleurs, que la loi s'est accompagnée de la période d'inventaire des lieux de cultes. Les catholiques avaient le sentiment, en plus d'être mis au banc de la société, d'être spoliés et profanés.

Mais s'il y a bien un procès d'intention qui ne passe pas chez les militants laïques dont je fais partie c'est ce procès en racisme qui nous est fait. Défendre une République laïque, une et indivisible, considérer que la France ne connaît qu'une communauté, la communauté nationale, demander une stricte neutralité religieuse de l'État, considérer que la religion est

⁴ Omar Slaouti et Olivier Le Cour Grandmaison (sous la direction de) : « Racismes » - éditions La Découverte - 2020

affaire privée, institutionnaliser une école républicaine laïque et égalitaire, c'est être considéré comme raciste. Ce reproche est souvent mal vécue par tous ceux qui, comme moi, avons fait de la lutte contre le racisme le combat de toute une vie.

Cette notion de « communauté » et notamment de « communauté religieuse », régulièrement revendiquée, pose en fait le problème de faire primer la référence aux textes sacrés sur celle aux textes et aux valeurs de la République.

Cela fait plus de 30 ans, pour ma part, que je suis de tous les combats antiracistes, que je manifeste contre les propos abjectes et inadmissibles du Front National en son temps, que je dénonce les actes de racismes dont sont fréquemment victimes les noirs, les arabes et les juifs au nom de préjugés inadmissibles ou les musulmans au nom de leur religion.

Religions et politique

C'est à ce moment précis de la réflexion que la distinction entre religion et politique est fondamentale. La laïcité a, on l'a vu, permis à la France de se libérer du joug politique des religions.

Dès lors qu'une religion souhaite avoir un poids politique, c'est-à-dire peser sur les décisions politiques de notre pays, ce n'est plus acceptable et aucune concession ne doit être faite.

Accepter de telles dérive reviens, de fait, à faire des concessions sur la vision du monde, sur les valeurs, sur la liberté de conscience et même, d'ailleurs, sur les lois et sur le droit.

Tout comme le catholicisme a sa dimension politique que Gambetta lui-même dénommait le « cléricisme », les autres religions ont une dimension politique qu'elles cherchent à imposer sur la société. C'est notamment tout le débat que nous avons actuellement sur l'islamisme, dimension politique de l'Islam. Lutter contre le cléricisme, l'islamisme ou le judaïsme politique n'est en aucun cas lutter contre les religions qui, encore une fois, sont libres d'exercer leur culte.

C'est précisément ce que le philosophe Henri Pena-Ruiz dénonce régulièrement et notamment lors du lancement des États généraux de la laïcité⁵.

Dans un intervention juste et précise, il conclut son en invitant les français à défendre la laïcité en luttant, sur le terrain politique, ce qui pourrait être considéré comme des initiatives spirituelles et qui sont en réalité une volonté de domination politique :

« La spiritualité religieuse déliée est respectable. Lorsque cette spiritualité religieuse se transforme en un projet de domination politique, alors elle fait de la politique. Et si elle fait de la politique, alors il faut que nous fassions de la politique pour empêcher ce projet de domination ».

Et le philosophe d'insister sur la nécessaire émancipation : « *On unit par des droits humains qui élèvent et non par des particularismes auxquels il faudrait se soumettre* », qui est selon lui la seule manière d'unir des êtres humains qui ont des traditions diverses

Henri Pena Ruiz définit ainsi ce qu'il appelle les trois boussoles de la laïcité :

« Première boussole : La laïcité est un universalisme et non pas un différentialisme. C'est pourquoi je dénie au RN le fait qu'il soit laïque. Ils ne se découvrent laïques que pour désigner une partie de la population [...] Le RN n'incarne pas la laïcité. Il l'invoque pour couvrir une

⁵ États généraux de la laïcité, le 20 avril 2021. <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actu-du-ministere/lancement-des-etats-generaux-de-laicite>

logique d'exclusion ou de définition identitaire. Mais il y a une autre branche de la tenaille identitaire qui essaie d'étrangler la laïcité. C'est la mouvance décoloniale [...] »

« Deuxième boussole : La laïcité est un principe d'émancipation et non pas de soumission. La laïcité est exigeante, elle élève [...] Ce principe d'émancipation n'écrase pas les particularismes mais ne les admet que s'ils sont conformes à la loi commune elle-même fondée sur les droits humains [...] »

« Troisième boussole : la laïcité est un principe d'intérêt général et non pas d'intérêt particulier. Ce n'est pas le rôle de l'État de construire des lieux de culte »

La République ne reconnaît à tous les citoyens les mêmes droits et leur confère les mêmes devoirs.

Les principes de la République n'ont pas à être accommodés et encore moins négociés avec telle ou telle communauté. La laïcité n'as pas à rougir de s'appliquer à tous de la même façon. C'est sa fierté de traiter tous ses enfants en égaux. Et il y a beaucoup à faire pour que l'éthique républicaine se traduisent concrètement au plan social.

Tel que l'écrit Caroline Fourest : *« Il faut se féliciter de vivre dans un pays qui sait affirmer la laïcité dans les espaces publics comme l'école tout en refusant que l'on discrimine des citoyens pour leurs convictions politiques ou religieuses dans un espace privé comme la rue ou un hôtel. Personne ne dit que cette frontière entre l'espace de liberté et celui de valeurs communes et simple à trouver. Mais la grandeur d'une démocratie se mesure à sa volonté de chercher la complexité. »*⁶

Égalités

Pour cela nous devons assurer effectivement le même respect la même considération à toutes les grandes familles spirituelle. À cet égard l'islam religion plus récente sur votre territoire à toute sa place parmi les grandes religions présentes sur notre sol. Les musulmans doivent avoir en France la possibilité de disposer de lieux de culte leur permettant de pratiquer le religion dans la dignité et dans la tranquillité, sans être l'objet de stigmatisation ou de discriminations. Car s'il est une évidence c'est que le racisme anti musulman existe. Et comme le déclare si justement Caroline Fourest : *« Depuis le 11 septembre, on est en droit de craindre qu'il ne remplace habilement le racisme anti-arabes sous prétexte de résister à l'islamisme »*⁷

Le racisme n'est pas un point de vue mais un délit qui doit être réprimé et de la façon la plus ferme possible. Et bien entendu, il n'est pas envisageable de tolérer quelque acte de raciste que ce soit contre des fidèles musulmans qui serait victime d'actes ignobles à cause de leur religion. Le racisme anti musulman existe en France et il doit être combattu de toutes nos forces, avec tous les moyens de la République. C'est en effet la république entière qui doit s'en insurger. Le racisme est un abomination qu'il faut éradiquer. Il ne faut pas hésiter à dire avec force que lorsqu'on s'attaque aux musulmans de France, on s'attaque à la France.

Promouvoir la laïcité et combattre le racisme sont les deux versants d'un même combat : celui de la lutte universelle pour les droits humains. Réduire la laïcité à une simple tolérance de

⁶ Caroline Fourest : « Quand la gauche a du courage » - éditions Grasset - 2012

⁷ Caroline Fourest : « Quand la gauche a du courage » - éditions Grasset - 2012

coexistence des religions ne permet pas de mener à bien cette ambition, celle de construire une société égalitaire au sein de laquelle le racisme n'aurait pas sa place. Et c'est précisément parce que la laïcité permet de lutter farouchement contre le racisme que ce mot n'a rien à faire dans le discours du rassemblement national

Le mot universel, que l'on pourrait définir comme « s'adressant à tous » prend tout son sens lorsqu'on parle d'une nation, la France, présentée comme « Une et indivisible ».

Fatiha Agag-Boudjahlat résume parfaitement bien cette notion :

« Il faut rappeler le sens du terme universel. Cela ne signifie pas que nous souhaitons exporter notre modèle dans le monde entier mais que notre droit s'applique à tous les habitants du territoire, français ou non, femmes et hommes, jeunes ou vieux. »⁸

Au regard du discours du Rassemblement National, il ne fait en effet pas l'ombre d'un doute que la laïcité prônée par ce parti n'a rien à voir avec celle impulsée par la loi.

La nouvelle image que souhaite offrir le Rassemblement National vise à masquer l'absence de rupture idéologique entre les Le Pen père et fille. Pour ce parti, les « immigrés » représentent toujours une menace tant sur le plan économique et social que sur le plan identitaire.

Le Rassemblement National et avant lui le Front National n'a jamais caché que timidement cette obsession disproportionnée.

Il est intéressant de constater que les descendants d'immigrés sont souvent présentés dans les diatribes du Front National comme des étrangers présents sur le territoire français.

C'est précisément cette confusion volontairement propagée par les discours frontistes qui instaurent un malaise.

Vectrice de tensions entre les Citoyens, elle n'aide pas les jeunes originaire de famille issues de l'immigration à trouver leur place au sein de la société. Au contraire, en faisant porter le poids de la culpabilité sur les épaules des immigrés de leurs enfants, l'extrême droite exacerbe les tensions entre les Français et il faut bien un bouc émissaire, il faut bien des coupables : *« Initialement appelée préférence nationale par Jean-Marie Le Pen la mesure qui consiste à octroyer des logements des emplois ainsi que des aides sociales uniquement aux détenteurs de la nationalité française ai rebaptisé priorité nationale dans le programme du frontiste de 2012. Ce changement de vocabulaire n'empêche d'en cependant pas le leader du parti d'employés régulièrement le terme de préférence.*

Le Front National démontre par cette proposition sa volonté de placer sur un plan différents les Français et les autres »⁹.

Alors que la loi cherche à établir un véritable pied d'égalité entre la place laissée à toutes les pratiques religieuses, le RN cherche à traiter différemment telle ou telle religion. Les leaders du RN dénoncent le communautarisme musulman sans pour autant dénoncer avec la même force et surtout la même conviction le communautarisme catholique. La lutte pour la laïcité du RN cache à peine en réalité racisme est presque revendiqué envers les musulmans et les juifs. Car dans l'esprit de ce parti politique, l'« étranger »

⁸ Fathiha Agag-Boudjahlat : « Le Grand détournement » - éditions du Cerf - 2017

⁹ Yann Galut : « Le guide anti-FN » - éditions Librio 2014

Or, l'histoire de la France, forgée sur des vagues d'immigrations successives depuis le XIXe siècle montre que nous sommes tous comme le dit Rachel Kahn¹⁰ : « *des additions, des équations à plusieurs inconnues, issus de différentes souches dont le mélange est nécessaire à la procréation* » et de rajouter cette phrase qui explique le mal-être de nos concitoyens : « *or en France cette addition-là est une contradiction* ».

C'est ainsi que bon nombre de Français sont régulièrement renvoyés, assimilés à leur prétendue origine, voir à leur prétendue religion.

Comment est-il possible dans la France du XXème siècle que des citoyens français, nés en France ou pas d'ailleurs, issus de familles immigrés, ou pas d'ailleurs, soient systématiquement assignés à des origines qui, la plupart du temps, sont moins réelles que les origines qu'ils sont légitimement en droit de revendiquer, celles de leur origine Française.

Comme les mots ont toujours un sens et cachent parfois une hypocrisie bien réelle, on ne parle plus de race, voire même plus d'origine mais de « diversité ». Comme le précise Rachel Kahn « *il faut bien continuer de se différencier. La disparition du mot « race » a laissé un vide sémantique. Le terme diversité en est sa copie conforme.* »

Rachel Kahn a raison d'insister sur les mots. L'utilisation de certains mots depuis des années ont eu pour conséquence de brouiller totalement les pistes comme elles le précise d'ailleurs : « *Le champ de bataille lexical mérite notre vigilance. Les mots doivent dire quelque chose, signifier, répondre, pour aller quelque part ou le tenter au moins. Les mots se disent, se lisent et relient nos solitudes muettes* ».

« *Si on ne peut pas changer les choses, on change les mots* » a dit Jaurès. *Je veux croire qu'en changeant les mots, on change les choses. Pour donner une direction, ils doivent garder en eux la trace de ce qu'il faut consoler d'insoluble et d'inconsolable* ».

Le risque est que l'utilisation de certains mots finalement dénature totalement les phénomènes, voire d'ailleurs détourne du vrai problème. Cité par Rachel Kahn, Freud disait : « *si l'on cède d'abord sur les mots, on cède peu à peu sur les choses* ».

Cela revient finalement à confirmer ce que disait Confucius : « *Lorsque les mots perdent leur sens, les gens perdent leur liberté* ».

C'est ainsi que l'invention du mot « *racisé* » d'énoncé à juste titre par bon nombre d'intellectuels permet de « *verbaliser* » une case identitaire.

En abordant les citoyens de la sorte, en les renvoyant systématiquement à leurs origines, à leur religion, à la couleur de la peau, on ne considère qu'une partie de l'autre, celle que l'on pense être la plus visible. On réduit l'autre à cette identité qu'on pense être la sienne. Le sujet est plus important qu'il n'y paraît. Car certaines personnes qui s'intéressent de bonne foi, j'ai presque envie de dire avec bienveillance, aux supposées origines des gens, font en fait le jeu des racistes, qui eux ne le font pas de bonne foi.

¹⁰ Rachel Kahn « *Racée* » - éditions de L'Observatoire - 2021

L'intention est différente mais le résultat est le même : on reste à nouveau dans la stigmatisation, l'assignation identitaire.

Que cette assignation identitaire soit l'œuvre du RN semble être cohérent avec l'esprit malsain de ce parti politique qui a toujours eu comme fonds de commerce la haine de « l'autre ». Mais ce qui est plus inquiétant, c'est de voir un partie de la gauche s'engouffrer dans ce piège. Comme le précise justement Jean-François Kahn, c'est « *désormais une certaine gauche radicale qui, au détriment de l'universel, du « commun » centralise, absolutise la race (mot hier tabou à gauche), la pigmentation, la religion, le genre, la tradition, l'ethnie !* »¹¹

Racismes

Le racisme est donc bien présent et si justement rappelé par le journaliste Charb¹² qui a fait de la lutte contre le racisme le combat de toute sa vie :

« Le racisme est présent dans tous les pays depuis l'invention du bouc émissaire. Il y aura probablement toujours des racistes. La solution n'est pas de perquisitionner le cerveau de tous les citoyens, à la recherche de la moindre étincelle de racisme. Il s'agit d'empêcher les racistes de formuler leurs pensées nauséabondes, de revendiquer leur « droit, » d'être raciste, d'exprimer leur haine. En France, la parole raciste a été largement libérée par Sarkozy et son débat sur l'identité nationale. Lorsque la plus haute autorité de l'État s'adresse aux cons est aux salauds en leur disant « lâchez-vous, les gars », que croyez-vous que les font les cons et les salauds ? Il se mettent à dire publiquement ce qu'il se contentaient, jusque-là, de beugler à la fin des repas de famille trop arrosés.

La parole raciste, que les associations, les politiques, les intellectuels avaient réussi à confiner dans un espace compris entre la bouche de xénophobe et la porte de sa cuisine, est sortie dans la rue. Elle a irrigué les médias, elle a encrassé un peu plus les tuyaux des réseaux sociaux ».

Pour illustrer les propos de Charb, le témoignage de Tania de Montaigne est, à ce titre, affligeant :

« Chacun a sa spécialité, je vais parler de la mienne, celle des Noirs, parce que c'est celle que je connais le mieux, celle que j'ai le plus fréquentée, mais il suffira à chacun de remplacer un préjugé par un autre, plus proche, plus familier et il verra bien de quoi il s'agit. De la même chose. L'illusion serait de croire que, parce que le préjugé est différent, la mécanique est différente, mais la mécanique est toujours la même, c'est celle de la Race.

Idéologie perverse qui, partant d'un constat indiscutable : le monde se compose de populations de différentes couleurs, a inventé une hiérarchie entre ces mêmes couleurs (répartie du plus brillant, le blanc, jusqu'au plus inférieur, le noir, en passant par le jaune).

Avec la Race, la couleur prends une majuscule, on ne dit plus une noire et une Noire. S'installe alors l'idée, pour chaque couleur, il y a une psychologie. La Noire a un caractère de Noire, le Blanc des qualités de Blanc, le Jaune des particularités de Jaune.

Par un tour de passe-passe idéologique on n'en arrive à l'idée qu'une personne n'est déterminée que par sa couleur, pas du tout par l'endroit où elle vit, la langue qu'elle parle, l'histoire qui l'a construite.

¹¹ Jean-François Kahn, « Pour en finir avec la gauche réac » - Journal Marianne – 1^{er} au 7 janvier 2021

¹² Charb « Lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes » - éditions Les Échappés - 2015

*Avec la race, s'invente l'idée que, rien qu'en regardant quelqu'un, on sait d'où il est et qui il est ».*¹³

Il n'y a en effet pire, de plus oppressant, de plus humiliant, de plus blessant que d'être « *enfermé dans le regard de l'autre* »¹⁴. Et Charb d'ajouter : « *En France il y a ce vieux, hideux est immortel racisme. Racisme dont sont victimes les populations d'origine musulmane oui. Aujourd'hui, en France, le racisme s'exerce à l'encontre de toutes les populations : juifs, arabes, roms* ».

Et si nous pouvons applaudir le président Chirac pour la loi de 2004 sur l'interdiction des signes religieux au sein des écoles, force est de constater que quelques années auparavant, il avait eu un certain nombre de propos abjects, dévoilant ainsi une forme de racisme condamnable. En effet, si tout le monde se rappelle ses propos inadmissibles sur le bruit et l'odeur, l'avocat Richard Malka¹⁵ rappelle qu'en 1991, dans le même discours, il a tenu ces propos : « *Notre problème ce n'est pas l'étranger, il n'y a pas plus d'étrangers qu'avant la guerre, ce ne sont pas les mêmes, cela fait une différence. On voit des Espagnols, des Portugais travailler chez nous, cela pose moins de problèmes que d'avoir des musulmans et des Noirs* »¹⁶

Le 12 juillet 2018, les députés français décident de supprimer le mot race de la constitution française en réécrivant l'article premier. Initialement formulé ainsi : « *la France assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion* », l'amendement à la constitution reformule cet article premier en : « *la France assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction de sexe, d'origine ou de religion.* »

La raison qui ont poussé les députés à adopter une telle mesure est simple et salutaire. Le mot race dans la constitution, semble accrédi-ter l'idée d'existence de race humaine là où la science ne reconnaît qu'une seule espèce humaine.

Nicolas Sarkozy juge cette décision « *ridicule* ». Mais comme le précise Caroline Fourest, « *Cette guerre de mots cache une divergence beaucoup plus profonde qu'il n'y paraît. Entre un candidat de gauche qui croit au droit à l'indifférence, au cœur du modèle républicain français et un président de droite qui préfère flatter le droit à la différence sur un mode plus anglo-saxon.*

Le droit à la différence part du principe que les humains sont différents, en raison de leur couleur de peau et de leurs origines ethniques, mais qu'il faut les traiter équitablement. C'est la tournure prise par l'antiracisme américain, parfois plus efficace mais aussi moins subtile que l'antiracisme français. Au lieu de refuser les catégories de la ségrégation, il s'est surtout battu pour obtenir un rééquilibrage communautaire.

Personne n'a dit que supprimer le mot « race » de notre constitution supprimera le racisme. Il s'agit d'espérer déminer les préjugés à l'origine des discriminations. C'est déjà beaucoup. Et certainement mieux que de vouloir inscrire le mot « diversité » dans la Constitution, comme le souhaitait jadis le président sortant. Sous couvert de mettre en valeur la diversité, il s'agissait

¹³ Tania de Montaigne : « L'Assignation – Les Noirs n'existent pas » - éditions Grasset - 2018

¹⁴ Rachel Kahn « Racée » - éditions de L'Observatoire - 2021

¹⁵ Richard Malka, Georges Kiejman, « Éloge de l'irrévérence » - Éditions Grasset 2019

¹⁶ Discours prononcé le 19 juin 1991 lors d'un dîner-débat du RPR et connu comme Le Discours d'Orléans

surtout de permettre la création de statistiques ethniques et de reconnaître le droit à la différence »¹⁷

Aussi étonnant que cela puisse paraître, cette décision n'a pas été applaudie comme elle aurait dû l'être par ceux qui aujourd'hui dénoncent, et souvent à juste titre, les discriminations dont sont victimes certains citoyens. Au lieu d'applaudir cette décision, ils ont, au contraire, revendiqué le fait que supprimer le mot « race » pouvait être considéré comme une négation des discriminations dont ils sont victimes. Et ils accusent la France de mettre en place un racisme d'État. En voulant prendre une mesure censée lutter contre le racisme, la France se retrouve accusée de ... racisme.

Encore une fois, ceux qui sont aux manettes pour porter de telles accusations sont les indigènes de la République, dont on ne plus nier le fait qu'ils sont partis en croisade contre notre pays, contre leur pays.

Rachel Kahn explique de façon très clair et très précise le fonctionnement de la manipulation qu'ils ont réussi à mettre en place « *L'ombre des indigènes de la république plane sur la république. La méthode est simple : lutter contre les discriminations par la discrimination. Un paradigme peu créatif, puisqu'il s'agit de reproduire allègrement ce qu'ils dénoncent. Ainsi, au nom de l'égalité, l'organisation répertorie les catégories de Français d'un point de vue raciale. Or cette mission d'inspiration ségrégationniste n'a d'autre fondement qu'un racisme anti blanc. Pour eux, l'homme blanc a fait du mal. Il doit comprendre qu'il vit dans une instabilité sociale face à la puissance de frappe de toutes ces victimes, qu'il a rendues rageuses. Ses privilèges ancestraux ont atrophié son instinct de survie. Son absence d'histoire forte l'a rendu lisse et fébrile. En somme, face à ceux qui ont les crocs, il n'a plus la capacité de mordre... »*

C'est d'ailleurs en d'autres termes ce qu'Ismaël Saïdi¹⁸ : « *Il y a toujours quelqu'un pour vous tirer vers le fond du panier communautaire. Avec des propos du genre : « putain, arrête de parler comme ça on dirait un blanc ! ».*

Il faut croire que « Blanc » n'est plus une couleur depuis bien longtemps. C'est un symbole : « *celui qu'on envie, mais que l'on aime pas. Celui qui nous fait du mal, même s'il ne le sait pas »*

Olivier Faure, premier secrétaire du parti socialiste semble avoir pris conscience des dérives d'une certaine gauche sur ce sujet. Dans un discours axé sur les valeurs républicaines et sur l'universalisme, il n'hésite pas à rappeler ce que sont les valeurs de la gauche : « *La gauche, plutôt que s'égarer sur les chemins du woke ou de l'indigénisme, doit au contraire tenir fièrement le drapeau républicain. C'est ainsi qu'elle restera éveillée. La gauche ne peut être ambiguë sur les principes universels qui la fondent. Le modèle anglo-saxon qui juxtapose les communautés n'est pas notre modèle. Notre choix, c'est celui de la Nation, une et indivisible. Nous voulons vivre ensemble dans la République, faire commun dans la justice et l'égalité, dans la fraternité. »¹⁹*

¹⁷ Caroline Fourest : « Quand la gauche a du courage » - éditions Grasset - 2012

¹⁸ Ismaël Saïdi : « Comme un musulman en France » - éditions Autrement – 2021

¹⁹ Olivier Faure. Université d'été du parti socialiste – Blois 28 août 2021 - <https://www.olivierfaure.fr/2021/08/28/discours-du-campus21-a-blois/>

Olivier Faure rappelle à juste titre à quel point le combat pour la République a été porté dans l'histoire par la gauche qui doit reprendre rapidement à son compte ce combat pour l'universalisme.

Olivier Faure a par ailleurs raison lorsqu'il insiste sur la nécessité d'agir également pour les autres notions du triptyque républicain, et notamment la fraternité, ce que Abdennour Bidar²⁰ résume parfaitement bien en prônant la « *laïcité comme moyen de vivre ensemble et la fraternité comme amitié entre nous tous dans le vivre ensemble* »

Ainsi, pour mieux lutter contre les discriminations dont ils sont victimes, ils réagissent en mettant également en place des discriminations envers ceux qui sont censés être à l'origine de leurs propres problèmes. Cela signifie donc un repli sur soi-même, sur sa communauté. Il s'agit par exemple de l'organisation de réunion, rencontres « *non-mixtes* », c'est-à-dire n'acceptant celui qui diffère de nous.

Mais comme le précise Caroline Fourest²¹, « *la non mixité n'est pas un drame en soi. Elle peut servir à libérer la parole. Elle se comprend lorsqu'un festival de films lesbiens n'a pas assez de place pour s'ouvrir à tous, ni les moyens d'engager un service de sécurité pour se protéger des voyeurs et des pervers qui viennent insulter les participantes.*

Elles s'entend également lorsqu'il s'agit de libérer la parole de victimes de violences sexuelles. Il en va tout autrement lorsqu'il s'agit d'organiser des séminaires, des formations et des débats entre militants et intellectuels à l'université comme à Paris VIII où l'on exclut les non-racisés, c'est-à-dire les blancs. Si des victimes du racisme veulent se retrouver entre elles pour libérer leur parole, elles peuvent le faire dans le cadre associatif. L'université, elle, doit rester un lieu ouvert à tous, où se croisent les idées. On ne peut pas y pratiquer la ségrégation, même inversée. »

Le problème est lorsque ces réunions portent sur le refus de la mixité qu'elle soit sexuelle, ethnique, religieuse, culturelle.

Ainsi certaines réunions sont interdites aux hommes, aux blancs, aux juifs, aux catholiques, aux musulmans. Et on voit bien que finalement on peut tout inventer. L'imagination est telle qu'on peut même cumuler les critères. Femme et noire contre femme et blanche etc.... C'est ce que l'on appelle l'intersectionnalité que Rachel Kahn résume parfaitement bien : « *L'intersectionnalité vient, une nouvelle fois, de l'anglais. Intersectionality est une notion employée en sociologie pour désigner la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de dominations ou de discriminations dans une société. C'est l'universitaire afro féministe américaine Kimberley William Crenshaw qui, en 1989, a parlé spécifiquement de l'intersection entre le sexisme et le racisme subis par les femmes afro américaines* La case « *intersectionnalité* » n'a plus d'autre vocation que d'opposer les féministes blanches aux féministes noires. Elle permet le décompte des motifs de discrimination potentiels. La concurrence des douleurs a désormais un boulevard. Le sexisme et le racisme ayant le vent en poupe, la convergence des luttes donne un nouvel élan à « *la cause* »

²⁰ Abdennour Bidar, « Plaidoyer pour la fraternité », Éditions Albin Michel 2015

²¹ Caroline Fourest : « Génération offensée » - éditions Livre de Poche - 2021

La question qui se pose est de savoir comment évaluer qu'une discrimination est, de manière tangible, multipliée par deux ? Comment savoir si une personne est discriminée en tant que femme ou en tant que Noire? »²²

Fathiha Agag-Boudjahlat résume relativement bien le problème posé par de telles rencontres : « *Si cette interdiction concernait des Noirs, des Juifs, des Arabes, alors elle susciterait l'indignation générale parce qu'il serait reconnu pour ce qu'il est : la perpétuation d'un système raciste similaire à celui de l'apartheid.*

À l'initiative des autoproclamés « racisés », la dimension raciste disparaît. Et c'est d'une revanche historique et politique qu'il s'agit. Pourquoi ? Parce que la légitimité d'un tel rassemblement est lié à l'identité de ses promoteurs. Ils en ont le droit parce que ils sont qui ils sont. Nous ne pouvons les critiquer, parce qu'une nous sommes ce que nous sommes.. Leur classement se fonde sur la couleur de peau, l'ethnie et le patrimoine, ces choses sur lesquelles nous n'avons pas de prise »²³

En soi cela semble ridicule mais surtout infondé. Il y a chez chacun une particularité qui nous amène à différer, dans tous les cas, des autres. Chacun d'entre nous a des ressemblances et des différences avec notre voisin, ami, collègue, etc. La mixité est donc partout. Et au lieu d'en faire une richesse, on en fait une faiblesse.

La « *Fraternité* », inscrite dans notre triptyque devrait en effet nous amener à considérer que toutes les différences individuelles sont davantage une source de richesse qu'autre chose. C'est d'ailleurs ce que Antoine de Saint Exupéry a souhaiter signifier dans cette célèbre citation :

« Si tu diffères de moi mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis »²⁴

Finalement la réalité est bien que le racisme est, pour le coup, instauré par des personnes elles-mêmes victimes de racisme, ce qui en soi n'a pas de sens, à l'instar de ce que écrit Rachel Kahn : « *Mettre en place des réunions non mixtes en croyant que les Noires sont toutes pareilles est la réalisation d'un fantasme raciste. Bienvenue aux homogènes de la République ! Il n'y a pas plus mélangées que les personnes originaires du continent africain. Leur histoire n'est pas faite que de déportation, de colonisation et de migration.*

Les réunions en non mixité laissent supposer que l'on y parlerait de sujets inédits pour faire bouger les choses. Mais faire bouger quoi si on est enfermé par soi-même »

Et finalement ce repli sur soi débouche rapidement sur du séparatisme, ce que Caroline Fourest condamne à juste titre : « *Le séparatisme ne mène jamais nulle part. Il peut servir de thérapie personnelle, dans le but de se reconstruire afin de mieux supporter l'adversité. Ce n'est pas une politique, et ne le sera jamais* ».

Alors qu'en 2015 on était nombreux à s'offusquer de la demande du maire de Beziers, Robert Ménard, à autoriser les statistiques ethniques dans notre pays, force est de constater que cette demande émane désormais des « identitaires » eux-mêmes.

²² Rachel Kahn « *Racé* » - éditions de L'Observatoire - 2021

²³ Fathiha Agag-Boudjahlat : « *Le Grand détournement* » - éditions du Cerf - 2017

²⁴ Antoine de Saint-Exupéry : « *Pilote de Guerre* » - éditions Gallimard - 1942

C'est selon eux la solution pour lutter contre les sous-représentation des noirs, des arabes, des asiatiques dans les médias, dans le cinéma, dans la politique, dans l'entreprise. Fort heureusement ces statistiques ne sont pas possibles en France car anticonstitutionnelles. Mais l'expérience de pays où elles sont possibles ne doit pas, selon moi, nous encourager à changer la loi.

Aux États-Unis par exemple la mise en place de statistiques ethniques a créé un véritable système différentialiste et a débouché sur la mise en place de droits ethniques et donc d'une certaine manière à la légitimation de nouvelles formes de discriminations

Comme le précise Caroline Fourest, on est confrontés à deux visions :

« Deux visions de l'anti-racisme, qui s'entrechoquent et se combattent. D'un côté, l'anti-racisme qui réclame l'égalité de traitement au nom de l'universel. De l'autre, l'anti racisme qui exige un traitement particulier au nom de l'identité. Le premier est universaliste. Le second est identitaire »²⁵.

Il est temps de faire la distinction entre les personnes qui ne peuvent être attaquées sur la religion et la religion elle-même. On attaque les idées, les institutions les symboles n'est pas les individus la laïcité doit donc unir et non désunir.

²⁵ Caroline Fourest : « Génération offensée » - éditions Livre de Poche - 2021

Conclusion

Être laïque aujourd'hui c'est être dans la ligne droite des valeurs de la République à savoir être universaliste, féministe et antiraciste.

Défendre la laïcité, c'est défendre un modèle démocratique et universaliste.

Tout comme la démocratie ou la République, la laïcité est un combat. Toutes les 3 sont fragiles et méritent d'être l'objet de toutes nos attentions à chaque instant.

Boualem Sansal²⁶ pense même que le salut de nos nations passe par la laïcité :

« Quoi qu'il en soit, demain la démocratie sera laïque ou ne sera pas. Dans un monde ouvert où la compétition des économies, des cultures, des langues et des religions va croissante, un front commun est nécessaire pour contrer les dérives et faire que les États, bien commun de tous les citoyens, soient de justes et honnêtes régulateurs. »

Toute organisation qui ne prend pas à son compte ces valeurs et surtout qui ne les porte pas au plus haut dans son projet politique ne peut se prétendre ni laïque ni républicain. C'est résumant les cas du Rassemblement National dans le projet est aux antipodes de ces valeurs. Hébergeant en ses rangs des personnalités racistes, xénophobes, antisémites, misogynes, homophobes et intégristes, le RN est en totale opposition avec les valeurs de la République. La république du Rassemblement National est une République inégalitaire où certains citoyens auront plus de droits que d'autres, ou certaines religions auront plus de droits que d'autres.

C'est une France repliée sur elle-même et sur certaines communautés qui auront plus de droits que d'autres.

C'est la fin de l'universalisme français, c'est la fin de l'égalité française, c'est la fin de la laïcité et de l'héritage des Lumières et de la Révolution.

Il est désormais urgent désormais de poursuivre le processus pour une société égalitaire et d'accorder des nouveaux droits à nos concitoyens tout en renforçant le pacte laïque et la séparation du religieux du politique.

Cela fait plus de 30 ans maintenant que le parti socialiste promet le droit de vote aux étrangers aux élections locales. Il serait temps d'aboutir enfin à ce droit tout comme il devient indispensable de permettre désormais la PMA à tous les couples et d'accorder enfin à chaque citoyen le droit de mourir dans la dignité en votant de nouvelles lois sur la fin de vie.

Et sur ces différents sujets, les religions et les religieux, en tant que tels, n'ont pas à réagir car notre Nation se détermine en fonction de ses valeurs, de ses principes et de son histoire et non en fonction des textes sacrés ou des principes des religions.

En même temps, la laïcité de être renforcée et doit enfin être constitutionnalisée. Le Concordat doit prendre fin en Alsace Moselle. Ces trois départements doivent désormais rejoindre, sur ce sujet, la communauté nationale.

²⁶ Boualem Sansal est un romancier et essayiste algérien

La défense de la laïcité est un combat national que chaque français devraient prendre en charge. C'est un pilier fondamental de notre démocratie.

Je me permets d'ailleurs ici de citer à nouveau Fatiha Agag Boudjahlat. Ses paroles sonnent tellement justes que je pourrais les reprendre à mon compte :

« Je ne trahis personne en aimant la France, parce que je l'aime d'un amour citoyen. Je l'aime parce que, citoyenne, j'en suis coresponsable et cosouveraine. Dans mon cas, enseignante en collège, il s'agit d'une modeste mais réelle ascension sociale. Elle est honorable. Je la dois à la république sociale, à la solidarité nationale, à des personnes merveilleuses, dont ces enseignants qui faisaient plus pour ceux qui les sollicitaient. Le don le plus précieux que m'a fait la République est celui de me donner les moyens de penser par moi-même, de forger mon opinion, indépendamment de mes racines, de mon sexe, de mes convictions religieuses. »²⁷

Ce livre est donc un appel à la mobilisation générale pour que l'esprit des Lumières résonne toujours sur notre Nation qui est observée dans le monde entier.

Si notre pays mène en effet ce combat, pour ces valeurs depuis plusieurs siècles, il ne mène pas que pour nous mais bel et bien espoir pour de nombreux pays qui nous observent et nous attendent.

Ismaël Saidi résume parfaitement bien ce que de nombreux peuples, dans le monde, pense de notre pays : *« J'ai compris à travers vos monts et vos vaux que votre nation n'est plus un pays. La France est une idée, un concept, un phare au milieu de la nuit. Ce n'est pas pour rien que les fous d'obscurité essaient, en vain, de le faire tomber. Ce phare est là depuis des éternités et, tant qu'il nous éclairera, nous pourrons, tous ensemble, continuer à avancer. »²⁸*

Rappelant que notre nation s'est fondée sur un *« désir, une volonté de l'esprit et du cœur, »* Abdennour Bidar²⁹ dit à peu près la même chose qu'Ismaël Saidi : *« La France est une idée qui déborde aussi ses frontières physiques. Partout dans le monde où un homme se bat pour un idéal de liberté, d'égalité, de fraternité, il est en quelque sorte un français ! Rappelons-nous ce que racontait le philosophe Emmanuel Lévinas : du fond de sa Lituanie natale, son père lui disait en substance à propos de l'affaire Dreyfus qu' « un pays qui se déchire à tel point pour sauver l'honneur d'un petit officier juif, c'est un pays où il faut rapidement aller » »*

On a pu voir au cours de ce livre comment, au cours de son histoire, notre pays s'est libéré peu à peu de la tutelle de l'église qui régissait intégralement la vie de nos concitoyens.

Ce faisant, la France a affirmé sa propre voix et a rendu la liberté de conscience comme un droit fondamental de l'être humain. Cette séparation a concerné toutes les strates de la société et s'est réalisée progressivement au cours du XIXe siècle et surtout à la fin du XIXe siècle.

Entre 1880 et 1905, les réformes de séparation se sont multipliées. La République a reconnu les syndicats, le droit d'association, reconnu le divorce, proclamé la laïcité de la Nation et libéré l'école du poids des religions.

Cette laïcisation de la société s'est imposée progressivement jusqu'à devenir une particularité de notre pays. La société toute entière s'est imprégnée de cette laïcisation qui était

²⁷ Fatiha Agag-Boudjahlat : « Le Grand détournement » - éditions du Cerf - 2017

²⁸ Ismaël Saidi : « Comme un musulman en France » - éditions Autrement – 2021

²⁹ Abdennour Bidar, « Plaidoyer pour la fraternité », Éditions Albin Michel 2015

totallement consubstantielle du combat pour la République. La laïcité est devenu une référence dans notre pays.

Et ce qu'il faut bien comprendre, c'est que c'est une formidable volonté d'égalité des droits qui a motivé les révolutionnaires et les républicains à aboutir à la laïcité. Avec un état laïque, tout citoyen est reconnu de façon totalement égalitaire à un autre. Il jouit des mêmes droits et peut bénéficier de la même liberté de conscience. Quelque soit sa croyance ou sa conviction il peut bénéficier des mêmes droits et de la même considération de la République.

Ce combat s'est menée en même temps que celui de la République qui a bien eu du mal à se stabiliser au cours de ce XIXe siècle. Entre le retour de la monarchie et l'arrivée de l'Empire, la jeune République française s'est imposée grâce à sa volonté farouche d'imposer l'égalité stricte entre les citoyens. Et la séparation a eu une double vertu :

Celle de donner à l'état des prérogatives qu'il n'avait jamais eu. C'est notamment ce qui s'est passé lorsque les missions d'État civil ont été transférées du clergé aux mairies. Cette séparation vise donc à transférer un pouvoir politique jusque-là accordé à l'église vers l'État.

Celle d'établir une égalité parfaite entre les citoyens en en reconnaissant aucun supérieur à l'autre. C'est comme cela que la France ne reconnaît plus qu'une communauté : la communauté nationale et refuse d'accepter l'idée qu'une religion serait supérieure en droit à une autre. Ce combat pour la laïcité est donc un combat pour l'égalité et contre toute forme de discrimination

C'est l'affirmation d'une démocratie où chaque citoyen jouit des mêmes droits que les autres et où l'égalité sociale devient une réalité. C'est en ce sens qu'on peut affirmer que la meilleure arme pour lutter, aujourd'hui, contre le racisme est d'affirmer voire de renforcer la laïcité.

Je termine ce livre en laissant le mot de la fin à Elisabeth Badinter : « Revenons à la laïcité : c'est la seule solution pour qu'il puisse y avoir la paix entre des gens venant d'horizons différents »

En somme : « La laïcité, c'est la paix. »